



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6051318

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/04/2026 15H27 C:003500 I:42517
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mardi 07/04/2026 à 15H27

REGIE MITANCHET

**2 RUE SAINTE HELENE
B.P. 2029
69227 LYON CEDEX 02**

IMMEUBLE : RUE SALA
2 RUE SALA
69002 LYON

Vaulx en Velin, le 22 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N2 RUE SALA - CONTACTER M DAUSSET (AST) TEL *06 84718560*
LORS DE VOTRE ARRIVÉE SUR PLACE (NOUS SOMMES A 100 METRES).

MOTIF : CODE : 369B
INTERVENIR EN URGENCE CE JOUR POUR LA MISE EN SÉCURITÉ DES PORTES
GARAGES ET DES DEUX PORTES PALIERES QUI ONT ÉTÉ FRACTURÉES LORS
DE L'INTERVENTION DES POMPIERS SUITE A UN INCENDIE AU RDC DU
BATIMENT/COUR.

Donneur d'ordre : M. D. SAUSSET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de fermeture provisoire :

LE 07/04 A 17H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES GARAGES EN PRESENCE DU GESTIONNAIRE
PORTE COMPLETEMENT DEFONCEE

LE GESTIONNAIRE SOUHAITE UNE SECURISATION DE PORTE AVEC POSSIBILITE
D'OUVRIRE LE LENDEMAIN MATIN

ALLER-RETOUR DEPOT

RETOUR CHANTIER
FOURNITURE ET POSE BLOC PORTE AVEC SERRURE A CYLINDRE ET ENSEMBLE
POIGNEE

REDRESSEMENT PORTE DOUBLE FACE CASSEE ET CONDAMNATION PARTI SEMI FIXE
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 08/04/26 à 11H47 M. D. SAUSSET

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41		29,41
4,00	H.Ouvrier Qualifié le 07/04	1	76,03		304,12
3,00	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h12h	1	38,01		114,03
0,50	Sup.H.100%-Ouv.Qual +20h-Sa +12h-D/JF	1	76,03		38,01
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Bloc porte	1	284,57		284,57
1,00	Mise en oeuvre véhicule Ouv./Fermeture	1	61,27		61,27
1,00	Cylindre(s)	1	52,20		52,20
1,00	Serrure(s)	1	52,07		52,07
TOTAL H.T.					935,68
T.V.A. a 10,00%					93,56
TOTAL T.T.C.En EURO					1029,24

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Assistante
Syndic 04 72 37 46 81
Comptabilité 04 78 37 46 47

2 rue Sainte-Hélène 69002 LYON
www.mitanchet.fr

Accueil 04 78 37 31 13
E-mail info@mitanchet.fr

DEMANDE D'INTERVENTION

DESTINATAIRE : **Société SERVIMO**
101 avenue Paul Marcellin 69120 VAULX EN VELIN
TELECOPIE : **04 78 79 35 35** **TELEPHONE** : **04 78 79 36 36**

EXPEDITEUR : **Dylan SAUSSET** **contact@mitanchet.fr**
TELECOPIE : **04 78 42 94 37** **TELEPHONE** : **04 78 37 46 48**
PAGES : **2** En cas de réception incomplète, veuillez nous rappeler.

Lyon, le mardi 7 avril 2026

REFERENCES : 20260407033273
IMMEUBLE : 0883 2 rue SALA 69002 LYON
ORIGINE :
OBJET : INCENDIE 2 Rue Sala - Mise en sécurité des portes garages et logements

Monsieur,

Merci d'intervenir pour la mise en sécurité des portes garages et des deux portes palières qui ont été fracturées lors de l'intervention des pompiers suite à un incendie au RDC du bâtiment/cour.

Code : 369B

Nous contacter au 06 84 71 85 60 lors de votre arrivée sur place (nous sommes à 100 mètres).

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Dylan SAUSSET
Service syndic-gestion/location

Cette télécopie doit être jointe à la facture – Son absence suspend le paiement.

Administration de biens, transactions immobilières & courtage d'assurance depuis 1884

Adresse postale : BP 2029 69227 Lyon Cedex 02 - Bureaux : lundi - jeudi, 14 h / 17 h, vendredi, 9 h / 12 h & 14 h / 16 h
SAS au capital de 40 000 € — SIRET 957 520 000 00028 R.C.S. LYON — CODE APE 6832A — TVA intracommunautaire FR 72957520000
Membre de la CNAB — Cartes professionnelles n°73-101 (Gestion) et 73-258 (Transaction) délivrées par la Préfecture du Rhône — Garantie SOCAMAB 18 rue de Beaurepaire 75010 PARIS
Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 530-1 et L 530-2 du Code des Assurances
Inscrit au Registre des intermédiaires en assurance sous le numéro d'immatriculation 07 032 750 en qualité de courtier

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Attestation simplifiée

❶ Identité du client ou de son représentant

Je soussigné(e) :

Nom : **MITANCHET SAS**

Adresse : **2 rue Sainte Hélène**

Commune : **LYON**

Code postal : **69002**

❷ Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel

☐ immeuble collectif

☒ appartement individuel

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de XXXX millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **2 rue SALA** Commune : **LYON** Code postal : **69002**

dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☒ autre (précisez votre qualité) : **mandataire du propriétaire**

❸ Nature des travaux

J'atteste que **sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation** les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés :

☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures

☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors œuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors œuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %.

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

❹ Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande ainsi que les éléments de justification des proportions mentionnées dans le cadre ❸ ci-dessus.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 %) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 10 %).

Fait à Lyon, le mardi 7 avril 2026

MITANCHET SAS

MITANCHET S.A.S.
SAS au capital de 40 000 Euros
Siège Social 2 rue Sainte-Hélène
B.P. 2029 - 69227 Lyon CEDEX 02
SIRET 957 520 000 00028